EPANOUISSEMENT SCOLAIRE ET PERSONNEL



- La fréquentation d'une section sportive scolaire par un élève est pour lui un facteur d'équilibre, d'épanouissement, d'intégration et de réussite scolaire.
- ▶ La pratique sportive régulière mais également l'appartenance à un groupe, la reconnaissance des adultes, la valorisation des efforts, la qualité de l'encadrement contribuent à instaurer une dynamique positive.
- ▶ Le renforcement local de liens avec les partenaires sportifs ne peut que pérenniser et renforcer la pratique physique en dehors de l'école à tous les âges de la vie.



POUR TOUS RENSEIGNEMENTS



0231313311

9, rue Paul-Cornu 14100 Lisieux

www.lycee-paul-cornu.fr

ce.0141275k@ac-caen.fr









LA SECTION HANDBALL



« Motiver les élèves en leur donnant l'occasion de progresser et d'être valorisés dans leur sport de prédilection. »

DES OBJECTIFS SPORTIFS ET SCOLAIRES

La formation du joueur pour lui permettre d'accéder au meilleur niveau possible en fonction de ses ressources.

La mise en place de tactiques collectives au service de ses partenaires favorise ses qualités individuelles et permet de connaître les différents enclenchements évolutifs et de respecter les fondamentaux.

La formation à la vie associative aide à la prise de responsabilité au sein de l'association sportive et l'encadrement des jeunes (arbitrage, BAFA, etc.).



LE RECRUTEMENT

La section sportive est ouverte aux filles et aux garçons :

- qui entrent en seconde générale et technologique ou professionnelle ou en 1^{re} générale ou technologique,
- qui ont obtenu des résultats scolaires satisfaisants.
- qui s'engagent à participer à deux entraînements par semaine et à représenter le lycée dans les championnats UNSS Excellence.

LES MODALITÉS DE SÉLECTION

Pour intégrer la section sportive handball, deux conditions sont à réunir :

- Renvoyer le dossier de candidature (scolaire, technique et médical) dûment complété pour le 10 mai 2023 dernier délai.
- Passer et réussir les tests de sélection qui auront lieu le mercredi 24 mai 2023 après-midi.

L'ORGANISATION DE LA FORMATION

- **2 entraînements obligatoires,** le lundi et le jeudi soir de 18 h à 20 h.
- ▶ Renforcement musculaire possible entre 12 h et 13 h.
- ▶ Participation à la vie de l'Association sportive.
- Matchs et entraînements, le mercredi après-midi.

DES LOCAUX ET ÉQUIPEMENTS ADAPTÉS

- ▶ Une salle de handball 38 x 18
- Un stade d'athlétisme
- ▶ Une salle de musculation



